



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

1470, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca



CIRCULAIRE MUNICIPALE

RÉUNION DU CONSEIL DU MOIS DE NOVEMBRE

La réunion du conseil aura lieu **lundi le 17 novembre à 19 hres** dans la salle du conseil de l'Hôtel-de-Ville. Voici le projet d'ordre du jour de la réunion.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2025
3. Adoption des chèques et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
6. Nomination du maire suppléant
7. Soumission pour la fourniture de sel à déglacage saison 2025-2026
8. Lettre de démission de monsieur Simon Brouillette
9. Résolution de remerciements pour monsieur Donald Jacob
10. Dépôt du rapport 2024 sur la gestion de l'eau potable
11. Renouvellement de l'adhésion 2026 à la Fédération québécoise des municipalités
12. Résolution pour la nomination des représentants officiels pour le Réseau BIBLIO CQLM
13. Résolution pour la programmation finale des travaux de la TECQ 2024-2028
14. Dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2025

Pour de plus amples informations concernant la réunion, nous vous invitons à contacter le directeur général, monsieur Stéphane Laroche au 819 374-4525 ou par courriel au stephane.laroche@st-maurice.ca.

COLLECTE DES BACS DE COMPOST AUX 2 SEMAINES

À compter de la semaine du 2 novembre, la collecte des bacs de compost est aux deux semaines. Donc, **il y eu une collecte mardi le 4 novembre et ensuite elle sera dans 2 semaines**. La collecte des bacs de compost sera la même semaine que la collecte des matières recyclables et la même journée. Nous vous invitons à consulter le site internet pour prendre connaissance du calendrier de collecte.



RÈGLEMENT CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT ET L'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Ce règlement 2019-594 vise à interdire :

1. de jeter, souffler, pousser ou déposer de la neige dans un fossé ou sur une rue;
2. d'enlever ou de couvrir une substance abrasive ou fondante étendue sur une rue;
3. de jeter ou de permettre que l'on jette ou qu'elle s'écoule dans une rue ou fossé une substance susceptible de se congeler;
4. de créer des bancs ou amoncellements de neige à moins de 6 mètres de la ligne d'emprise de rue, à toute intersection.

Le conseil municipal tient à aviser les citoyens ainsi que les déneigeurs d'être TRÈS attentifs à ce règlement qui est disponible sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma municipalité/Règlements municipaux/Déneigement.

INSCRIPTIONS POUR LES PANIERS DE NOËL – CHEVALIERS DE COLOMB



Pour les personnes et familles ayant un faible revenu, le Centre d'action bénévole de la Moraine et les Chevaliers de Colomb de Saint-Maurice offrent la possibilité de faire la demande pour un panier de Noël. **Les inscriptions se terminent le vendredi 14 novembre 2025.** Si vous désirez en faire la demande, pour vérifier votre éligibilité ou pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'action bénévole au 418 328-8600 poste 204 ou avec monsieur Michel Beaumier au 819 373-7078.



Invitation spéciale

Activité - 73^e édition 2025

Collecte Paniers de Noël du Conseil # 2877

Chevaliers de Colomb St-Maurice

Besoin de + 35 BÉNÉVOLES, afin de visiter toutes les demeures situées sur le territoire de la municipalité de St-Maurice.

De plus, nous comptons sur la générosité habituelle des paroissiens et des paroissiennes, lors de la visite du bénévole afin de recueillir votre don de façon à aider les familles dans le besoin de St-Maurice, qui ont fait une demande.

Quand : Samedi le 22 novembre 2025

Où : Point de rencontre des BÉNÉVOLES - **Départ de la salle municipale**, située au 2431 St-Jean, à St-Maurice

À quelle heure : De **09h00 à 12h00 maximum** (midi)

Responsables : Ronald Toupin 819-379-2067
Jacques Désilets 819-375-4155



La
guignolée
des
médias

Mauricie /
Nicolet-Bécancour



Centre d'action
bénévole de la
Moraine

JEUDI 4 DÉCEMBRE

Le Centre d'action bénévole de la Moraine participe à nouveau cette année à la **Guignolée des médias Mauricie/Nicolet-Bécancour**. Cette année, cet événement aura lieu le **jeudi 4 décembre**.

Si vous désirez vous joindre à nous pour cette activité en nous offrant quelques heures de bénévolat, **N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS AU 418-328-8600**.

Merci spécial aux municipalités de Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse et Saint-Stanislas pour leur fidèle collaboration, au ministère des Transports du Québec et à la Sûreté du Québec, poste des Chenaux, pour leur soutien.

Merci également au Gîte des sœurs de Saint-Luc-de-Vincennes ainsi qu'à la Maison des jeunes de Saint-Maurice pour leur hospitalité lors de cette journée.

Merci grandement à l'épicerie Intermarché de Saint-Narcisse pour le point de cueillette.



IL Y AURA TROIS POINTS DE CUEILLETTE

À SAINT-MAURICE, À LA JONCTION DU RANG ST-JEAN ET DE LA RUE NOTRE-DAME AINSI QU'AU COIN DE LA RUE PARADIS ET RANG ST-ALEXIS DE 7H À 9H SEULEMENT.

À SAINT-LUC-DE-VINCENNES, À LA JONCTION DU RANG ST-ALEXIS ET DE LA ROUTE 359.

À SAINT-NARCISSE, À L'ÉPICERIE INTERMARCHÉ.

SI VOUS PASSEZ À CES INTERSECTIONS DURANT LA JOURNÉE, FAITES UN DON ET DE CETTE FAÇON, VOUS SEREZ ASSURÉS QUE CELUI-CI IRA POUR LES GENS DE CHEZ VOUS !

